



A compléter par l'APAS-BTP

N° de dossier :

Conseillé(e) APAS-BTP :

Centre et séjour :

La pratique en centre de vacances de certaines activités sportives nécessite une autorisation particulière du médecin et de la famille.

Attention, sans ce certificat, l'inscription de votre enfant ne pourra être maintenue sur certains séjours.

CERTIFICAT MEDICAL POUR LA PRATIQUE : Plongée subaquatique (avec bouteilles)

Je soussigné (nom, prénom)

docteur en médecine certifie que l'enfant (nom, prénom),

ne présente **aucune contre-indication à la pratique de cette activité sportive.**

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

Fait à : Le : **Tampon du médecin** et signature du médecin :

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL Plongée subaquatique (avec bouteilles)

POUR LA PRATIQUE :

Je soussigné (nom, prénom),

agissant en tant que responsable légal autorise l'enfant (nom, prénom)

à pratiquer l'activité plongée subaquatique dans le cadre de son séjour de vacances.

Fait à : Le : Signature :